



Le mot du maire

Chers Concitoyens,

La saison touristique touche à sa fin avec la prochaine fermeture du Festival des Jardins et de notre terrain de camping déjà effective.

L'année 2017 restera une année record pour la fréquentation du camping, car pour la première année, nous avons dépassé la barre des 30000 nuitées.

Je remercie toutes les personnes qui, par leur travail, ont permis la réalisation de cette belle fréquentation touristique sur les bords de Loire au camping « Grosse Grève » de notre Commune. Merci à Annick, Guylaine, Philippe, Guillaume, Emmanuel, Vincent, Isabelle, Nathalie et Laurent.

Les travaux de l'aménagement de la place de la mairie prendront fin au mois de novembre avec les plantations diverses et notamment de huit arbres. Cette place retrouvera son nom avec la pose d'une plaque en mémoire des Frères CORDELET sous l'appellation « Mail CORDELET ».

Dans les mois à venir, de nouveaux points propreté seront installés sur notre Commune. Un grand merci à vous de les respecter en déposant vos ordures ménagères dans vos poubelles personnelles. Les verres, plastiques, cartons, papiers doivent être déposés dans les containers et les objets encombrants à la déchetterie de Chouzy-sur-Cisse ou Candé-sur-Beuvron.

Jean – Pierre LEFEBVRE

Le conseil municipal

Dans sa séance du 6 juin 2017, le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2017.
- L'approbation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau établi par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable RILLY/CHAUMONT.
- D'accepter l'étude et le dépôt de permis de construire pour le projet d'extension du Cabinet Médical pour l'installation d'un 3^{ème} médecin.
- D'engager la SARL Philippe CHAUX consultant en bâtiment et la SARL BATICONSULT, Architecte, pour l'établissement du dossier de permis de construire et l'estimation du projet. Le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires au dossier. La dépense d'un montant de 4 704 € TTC sera inscrite au compte 2315 du Budget Commune 2017.
- D'émettre un avis favorable sur le projet d'AGGLOPOLYS concernant l'implantation d'un conteneur enterré « Point tri » dans le périmètre Monuments Historiques à proximité de l'entrée du Château, sur l'espace de stationnement jouxtant les terrains cadastrés section AE 90 et 91 Rue du Village Neuf.
- De ne pas donner suite au projet de renégociation des emprunts puisque cette opération ne dégagerait aucun bénéfice pour la commune en raison du montant des indemnités de remboursement anticipé trop importantes.
- De demander le retour à la semaine scolaire de 4 jours et d'arrêter les rythmes scolaires dès la prochaine rentrée scolaire 2017/2018, en raison du coût élevé restant à la charge de la commune et les difficultés de recrutement de personnel pour les activités.
- Le maintien d'une personne recrutée en CAE/CUI pour l'école maternelle, soit en renouvellement du contrat actuel ou le recrutement d'une nouvelle personne sur la base de 25 h 50 hebdomadaire (110 h 50 mensuelles au taux du SMIC) ou 27 h hebdomadaire (117 h mensuelles au taux du SMIC si les rythmes scolaires ne sont pas supprimés), à compter du 1^{er} septembre 2017.
- La modification du poste d'ATSEM de 28/35^{ème} à 35/35^{ème} et celle du poste Adjoint Technique Territorial Garderie de 29/35^{ème} à 21/35^{ème} à compter du 1^{er} décembre 2017 et le recrutement d'un Adjoint Technique Territorial sous contrat pour accroissement temporaire d'activité au titre d'une période d'essai de 3 mois du 01/09/2017 au 30/11/2017 inclus pour une durée hebdomadaire de 29/35^{ème} en attendant la date de modification effective des postes et l'avis du Centre de Gestion. Cette modification intervient suite au départ en retraite de l'agent titulaire.
- D'approuver la décision modificative suivante :
C/ 739223 : + 12 588 € --- C / 60621 : - 2 000 € --- C / 61521 : - 3 000 € --- C / 615221 : - 1 000 €
C/61551 : -3 588 € --- C / 61558 : - 1 000 € --- C / 6232 : - 1 000 € --- C / 65548 : - 1 000 €
- D'approuver la modification des statuts du Domaine Régional de Chaumont sur Loire portant sur le nombre de membres composant la commission d'appel d'offres.
- L'attribution d'une indemnité Receveur Municipal au taux maximum à Monsieur Pascal DUBOIS, Receveur Municipal.
- La réalisation des travaux de voirie par ordre de priorité dans la limite des crédits disponibles inscrits au BP 2017, soit 26 496 € TTC en investissement et 14 000 € TTC en fonctionnement par l'Entreprise EIFPAGE.

Dans sa séance du 30 juin 2017, le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le compte-rendu du conseil municipal du 06 Juin 2017.
- D'approuver à l'unanimité la décision modificative nécessaire afin de financer l'étude de l'extension du cabinet médical.
- D'élire Monsieur Jean – Pierre LEFEBVRE, Madame Jocelyne PERSEIL et Monsieur Michel DELALEU, délégués en vue de procéder aux élections sénatoriales du 24 septembre.
- D'élire Madame Vanessa TEVENOT, Monsieur Jean – Pierre GIRARD et Madame Patricia KÖNIG, suppléants en vue de procéder aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

Le coin des associations



LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2017 DE CHAUMONT SUR LOIRE.
PORTES OUVERTES DU DOMAINE DES FRILEUSES le 21 octobre 2017

A l'instar du premier forum des associations, qui s'était déroulé le 1^{er} octobre 2016, les associations ont pu se retrouver pour la nouvelle édition de ce forum le samedi 9 septembre 2017. Ayant pour principal objectif de créer du lien social, en « provoquant » notamment des rencontres, ce forum est aussi l'occasion de faire connaître aux chaumontais les différentes activités/actions/sorties des associations de la commune. Qu'elles soient culturelles, sportives ou festives, les activités des associations sont ouvertes à tous les âges, à tous les publics.

Lors de ce forum, une majorité des associations était représentée, et une fréquentation en hausse de 50% par rapport à l'an dernier a généré une vraie motivation au sein des membres actifs et des organisateurs, et une envie de poursuivre « l'aventure ».

Pour la première fois, l'association LEDA (Les Espaces d'Avenir) qui sont propriétaires du centre équestre des Frileuses était présente : la responsable du centre de formation CFPA, un formateur équestre, une éducatrice spécialisée, ainsi que des jeunes accueillis dans ce centre ont tenu un stand d'information et d'explication sur l'établissement. Ils ont également proposé un baptême de cheval sous forme de ballade au bord de Loire. Les quelques enfants passant au forum, accompagnés de leurs parents, ont pris du plaisir à monter sur un cheval. Le centre équestre des « Frileuses » a pour mission principale l'accompagnement éducatif auprès de jeunes en rupture familiale, en difficultés d'intégration, etc, et cette institution est encore trop méconnue des chaumontais.

C'est pourquoi le directeur a mis en place avec ses équipes pédagogiques et éducatives des portes ouvertes qui se dérouleront le **SAMEDI 21 OCTOBRE de 10h à 17h** : c'est l'occasion de venir rencontrer les acteurs de cet établissement, de visiter les locaux dans leur intégralité, et d'assister à des démonstrations à cheval réalisées par les jeunes du CFPA.

Les associations de Chaumont ont à cœur, chacune dans leur domaine d'action respective, de participer à la vie du village, à l'épanouissement du cadre de vie, à la création du lien social. Le forum en est un des moteurs essentiels, mais pas l'unique. Ce forum sera réédité en 2018.

BONNE VIE ASSOCIATIVE !



SOUTIEN A EVAN et sa FAMILLE...

Fin décembre 2016, les associations chaumontaises se sont réunies, suite à une demande d'un chaumontais investi dans la vie associative, pour organiser des actions de soutien à une famille. En fait, il s'agit d'un petit garçon, Evan, épileptique et hémiparétique (IMC, infirme moteur cérébral), qui vit chez ses parents à Cormeray et qui est pris en charge en hospitalisation de jour à Chinon. La famille lance, en 2015, aidée par les grands parents vivant à Chaumont (la mère d'Evan a grandi à Chaumont), un grand appel aux dons et interpelle la presse. Ceci dans le but de financer l'achat d'un véhicule adapté (pouvant accueillir son fauteuil roulant), pour transporter Evan, ainsi que ses trois autres frères et sœurs. Les parents ont en parallèle créé une association de soutien, se nommant : « un sourire pour Evan », pour recevoir des dons (association répertoriée sur internet).

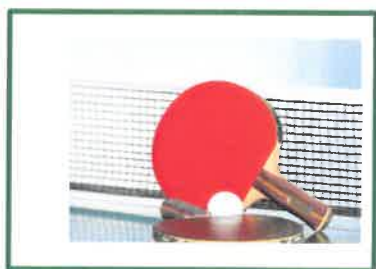
5 actions différentes (ou événements) ont pu se mettre en place entre les mois de mars et juillet 2017 : une soirée karaoké, avec au menu croque-monsieur/crêpes ; une soirée dansante, à la salle de la Renaissance ; un concours de belote à la salle de la mairie ; une randonnée pédestre et cyclo dans le village et sur les bords de Loire et enfin un concours de pétanque. Ces actions ont pu se faire grâce à la mobilisation des membres actifs de nos associations. Les personnes qui ont participé furent généreuses, et sensibles au besoin de cette famille.

Près de 5000 euros ont pu ainsi être récoltés ! Nous avons à ce jour l'information que les parents d'Evan peuvent désormais acquérir le véhicule adapté, qui transportera toute la famille !!

C'est la communion de plusieurs facteurs qui ont permis la réussite de ce projet : les « sacrées » bonnes volontés, l'envie profonde d'aider une famille en difficulté, et le désir de faire changer les choses !

La vie associative, en ce qu'elle a de plus désireux pour « l'autre », est un levier puissant à la création du lien social, du vivre ensemble.

Pour les Associations,
Reynald MONTAGNON, coordinateur de ces actions



Le club AS Chailles TT ouvre un créneau Tennis de Table à **Chaumont Sur Loire, tous les mardis de 18h à 19h30 pour les jeunes de 19h30 à 21h pour les adultes**, à la salle de l'école primaire, avec un animateur du club.
« Venez découvrir ou redécouvrir le Ping-Pong, dans une ambiance sympathique. »

Renseignez-vous par Téléphone au : **06.61.82.48.37** ou par Mail à as.chailles.tt@gmail.com

Nouveau à Chaumont Sur Loire

Les Gourmandises de Chez Mimi

Cuisine Familiale - Livraison

Guillot - Gandemer Marine

41150 Chaumont Sur Loire

Contact Tél : 06.98.82.76.48

Mail : gcmimi17@gmail.com



*2 plats différents (Adultes) + 1 plat (Enfants)
*Gâteau à l'année (liste sur Internet ou page Facebook)

Livraison : Dans un rayon de 25km autour de Chaumont sur Loire

Commande : Au plus tard 24 heures à l'avance

Les-gourmandises-de-chez-mimi.webnode.fr

Facebook : Les Gourmandises de Chez Mimi

Informations utiles

➤ L'Inscription sur les listes électorales :



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2018, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2017**.

➤ Questionnaire P.L.U.I.



Quelle agglomération pour demain ?

PLUi-HD
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT / DÉPLACEMENTS

QUESTIONNAIRE EN LIGNE DU 15 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE



<http://www.agglopolys.fr/2725-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>

➤ Bibliothèque :



Rappel des horaires de la bibliothèque municipale : Le Mercredi de 15h30 à 17h30 et le Samedi de 10h à 12H.

➤ **S.I.A.E.P.** 

Depuis 2017, deux relevés annuels des compteurs d'eau sont effectués : un en avril, un en octobre, ce qui implique deux facturations.

Factures dont le règlement doit être effectué directement au Trésorier Payeur à Blois et non au siège du syndicat. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

2017 est une année de transition. Les relevés des compteurs du mois d'avril ont été facturés exceptionnellement en juillet.

Désormais, les prochaines factures vous parviendront en avril/mai et octobre/novembre de chaque année.

➤ **Sécheresse** : 

Afin d'entamer une procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle, les administrés dont les maisons ont subi des dommages cet été doivent s'inscrire en mairie (au plus tard le 30 novembre 2017).

➤ **La déclaration de ruches 2017 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017** : 

Tout apiculteur, professionnel ou particulier, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. La déclaration de ruches 2017 est à réaliser en ligne sur le site mesdemarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

➤ **Passage à l'heure d'Hiver 2017** : 

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du Samedi 28/10/2017 au 29/10/2017. La montre doit être reculée d'une heure, à 3h il sera 2h = 1 heure de sommeil en plus.

➤ **Rythmes Scolaires** :

Depuis la rentrée scolaire, l'école de Chaumont sur Loire a repris la semaine de 4 jours.

➤ **Centre de Loisirs** : 

Le centre de loisirs fonctionne bien avec la Commune d'Onzain le mercredi toute la journée depuis la rentrée scolaire. Une extension de la convention a été établie entre les deux communes. Les parents doivent s'inscrire directement auprès de la mairie d'Onzain qui leur indique les modalités de fonctionnement. Ils emmènent et reprennent directement leurs enfants au centre de loisirs où un service de restauration est proposé pour les enfants restant la journée complète au centre de loisirs.

➤ **Office de Tourisme Chaumont** : 

Horaires et jour basse saison depuis le 1 Octobre 2017 et jusqu'à fin Mars. L'office de tourisme de Chaumont sur Loire est ouvert du mercredi au samedi inclus de 10h à 13h et de 14h à 16h30.



➤ Container en Bord de Loire :

Malgré les différents avertissements dans L'Info Village et autre média, il y a encore des dépôts sauvages autour des containers en Bord de Loire. Aussi, afin de lutter contre ces incivilités, il a été mis en place un dispositif de vidéo surveillance.

➤ Croix Rouge française : +



**La Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants de Chaumont Sur Loire. +
La Croix-Rouge organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.**

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Du 9 octobre 2017 au 28 octobre 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période, les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de Chaumont Sur Loire pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, halte répit détente Alzheimer, postes de secours, actions à l'international, soutien en milieu carcéral... Toujours reconnues, parfois aussi méconnues, les actions menées par la Croix-Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme. +

Travaux divers

Travaux réalisés :

- ✓ Chemin parking école.
- ✓ Portail Ecole.
- ✓ Enfouissement réseaux téléphoniques rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Travaux en cours de réalisation :


- ✓ Place de la mairie.

En cours d'étude :

- ✓ Agrandissement du cabinet médical.



A noter dans vos agendas

- Samedi 21 Octobre 2017 == Portes ouvertes Domaine des Frileuses.
 - Samedi 4 Novembre 2017 == 11h00 AG de la pétanque.
 - Samedi 11 Novembre 2017 == Défilé commémoration armistice 1918.
 - Mercredi 15 Novembre 2017 == de 11h à 12h Animation enfants à la Bibliothèque.
 - Samedi 25 Novembre 2017 == AG de la Renaissance avec repas payant sur inscription auprès de Suzanne DARDE
 - Vendredi 15 Décembre 2017 == Fête de Noël à l'école
-
- Samedi 16 Décembre 2017 == En partenariat avec la Médiathèque de Onzain et l'école de Chaumont pour le centenaire de la mort de Jack London, lecture le matin et exposition à la Bibliothèque.
-  Samedi 16 Décembre 2017 == Distribution des colis de Noël aux anciens de la commune (âgés de 76 ans et plus) autour d'un pot de l'amitié.
- Lundi 18 Décembre 2017 == 14h à 16h30 rencontre avec un musher (dans le cadre du centenaire de la mort de Jack London).
 - Jeudi 21 Décembre 2017 == Mr MARAONE conteur professionnel viendra animer la matinée à la Bibliothèque.

Le coin santé



Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur, composez le 32 37.

En ce qui concerne les médecins de garde, le numéro à composer pour les urgences médicales est le 15 la nuit à partir de 20h et le week-end à partir du samedi 12h.

Nouveau service proposé par votre pharmacie

Afin de préserver la santé et la sécurité de tous, la pharmacie de votre Commune propose désormais un nouveau service aux patients en auto traitement ainsi qu'aux utilisateurs d'autotests (maladies infectieuses transmissibles) en mettant à leur disposition des boîtes à aiguille sécurisées.

Vous pouvez retirer auprès de votre pharmacien une boîte DASTRI dans laquelle vous déposerez tous vos déchets de soins piquants, coupants, tranchants ainsi que vos autotests.

Dès que celle-ci sera pleine, après l'avoir bien fermée hermétiquement, vous pourrez la rapporter (comme vos médicaments non utilisés) à votre pharmacie.

Pour plus d'informations : www.dastri.fr --- contact@dastri.fr

Infos patients : 0 805 69 35 36 (service et appel gratuit)

<http://www.chaumontsurloire.fr>